

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB2013/40

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 16

Votants : 18

POUR : 18 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00



Le neuf décembre deux mille treize, à 18h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 2 décembre 2013

M. Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Françoise BUSQUET ; Béatrice FABRITIUS ; Pascale MELIN et *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Jean-Claude ETIENNE, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, Dominique GUERIN ; Jean Pierre GUERIN ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT

Pouvoirs : Mme Françoise CAPPELLE donne pouvoir à M. Claude ANCELME ; M. Jean Pierre LELARGE donne pouvoir à M. Philippe ETIENNE

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE TOITURES /
FACADES**

«Vu les statuts de la 2C2A, notamment l'article 3.4 – Politique du logement social et du cadre de vie sur le territoire communautaire ;

Vu la délibération n° 09/029 du Conseil de Communauté du 26 mars 2009, modifiée par délibération N°DC212/13 du 23/02/12, adoptant le dispositif d'aide aux particuliers pour la rénovation de toitures / façades et confiant la délégation des attributions des subventions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau attribue les subventions suivantes :

Prénom Nom	Commune	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention attribuée
M. Michel SARRAZIN	08390 LE CHESNE	Toiture	14 202,28 €	10 000,00 €	750,00 €
Mme Christiane GOBE	08400 SAINT-MOREL	Toiture	13 951,40 €	10 000,00 €	1 500,00 €
Mme Corinne MICHEL	08400 VOUZIERS	Façade	17 612,20 €	9 100,00 €	1 820,00 €

Le Bureau AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir. »

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

